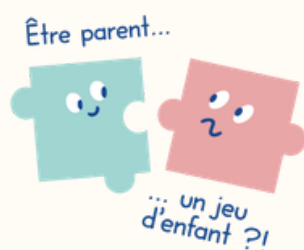


Les Rendez-vous des PARENTS

Guide des bonnes pratiques Presse et communication



Pour promouvoir votre événement,
la communication auprès de la presse locale et
du grand public est indispensable.



**Découvrez quelques conseils
pour intéresser les journalistes
et toucher votre public !**



Communiquer avec la presse locale et les collectivités

Rédiger un communiqué de presse



Avec le modèle de communiqué fourni dans le kit, vous pouvez rédiger un texte de quelques lignes (**5-10 lignes**) avec les informations importantes de votre événement : la date, le lieu, le sujet de l'action, les objectifs de l'événement, sans oublier de parler de vous, organisateur.

Diffuser son communiqué de presse : à qui s'adresser ?



Les médias locaux :

- Républicain Lorrain ;
- Radios et télé locales : Moselle TV, TV8, Mosaïk-Cristal, radio Mélodie ...
- Sites locaux : [Tout Metz](#), [Lorraine Actu](#)...



La mairie, la communauté de communes.

Quand envoyer le communiqué de presse ?



Dix jours à une semaine avant l'événement aux médias.



Dès le mois de septembre aux collectivités..

Quand relancer les journalistes ?



2 à 3 jours avant l'événement, vous pouvez appeler les médias pour leur rappeler l'action et les inviter à y participer (si la présence d'un journaliste est possible).



Communiquer auprès du grand public

Planifier sa communication digitale



À partir du **mois de septembre**, partagez vos actions sur vos réseaux sociaux et/ou votre site Internet.

Chaque semaine, rédigez un post en lien avec votre manifestation.

Sur Facebook, vous pouvez créer un événement et inciter vos abonnés à y participer.

Communiquer par email



Vous pouvez également promouvoir votre événement par e-mail auprès des parents et partenaires dont vous détenez les coordonnées.

Attention à respecter le **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) :

- utilisez des adresses collectées de manière transparente avec l'accord du destinataire ;
- informez les destinataires de l'utilisation de leurs données ;
- prévoyez une possibilité de désabonnement pour les envois récurrents.

**Pensez à ajouter un lien vers le programme complet des Rendez-vous des parents dans vos publications !
(le programme sera en ligne dès le mois de septembre)**



Rétroplanning

Envoyer le communiqué de presse
à la mairie

Début septembre et jusqu'à la date de
l'événement

Communiquer sur
les réseaux sociaux et Internet

Début septembre

Envoyer le communiqué de presse
aux médias

Envoyer un email aux parents
et partenaires

À partir du 21 septembre

Relancer les médias

Relancer par email les parents
et partenaires

À partir du 28 septembre

